



**COMPTE-RENDU DU BUREAU du CONSEIL DE QUARTIER
MORIER – RIGNY – PONT CHER
du 10 Novembre 2023**

Début de la séance : 18h30

Fin de séance : 20h00

Présents : 12

Excusés : 3

ORDRE DU JOUR :

Mme FOUQUET lance la séance sans la présence de Madame CHIL, Présidente, qui est excusée pour raison de santé.

1 – Retour sur le compte rendu du bureau précédent

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

2 – Candidatures pour le renouvellement du Vice-Président

Madame FOUQUET rappelle que, conformément au règlement intérieur, le poste de Vice-Président est d'une durée de 3 ans. C'est donc à ce titre que, lors de ce bureau, il y a un appel à candidature. À la suite de l'envoi de la convocation, il n'y a pas eu de candidatures de reçues par mail ou par courrier.

Madame FOUQUET demande s'il y a des candidatures dans la salle.

Une candidature : Mme Annick COUTANT.

Il est demandé de voter à main levée, le bureau est d'accord. Madame COUTANT est élue à l'unanimité

3 – Travail sur la signalétique dans le quartier

Il est proposé que le bureau travaille sur la signalétique du quartier. Le bureau est d'accord pour travailler dessus d'autant qu'ils ont déjà remarqué que des panneaux ne sont plus à jour, voire inutile, comme les panneaux de déviation qui restent alors que les travaux sont finis.

4 – Questions diverses

- Est-il possible de mettre un dispositif aux entrées du tunnel pour accéder au parc de la Rabière afin que les deux-roues à moteur (quads, scooters...) ne puissent pas l'emprunter car cela est dangereux quand il y a des piétons sans pour autant que ces aménagements ne gênent le passage des poussettes.

- Il y a un arbre mort, rue d'Auvergne, parmi les arbres qui ont été mis pour pallier au bruit. La ville peut-elle intervenir pour le changer ?
- Problème de stationnement dans les rues d'Auvergne (allée secondaire et les rues adjacentes) et des usines par des salariés de l'entreprise SAFRAN, semble-t-il, qui n'ont pas assez de places de parking pour se garer à l'intérieur, ce qui pose un problème pour les riverains pour sortir de leur domicile: Ce phénomène est apparu depuis que des panneaux de stationnements interdits ont été mis dans la rue DEBROU. La ville a-t-elle constaté ce phénomène ?
- Les salariés de l'entreprise du Fournil ont eu l'information que l'entreprise avait le projet de déménager à Neuillé Pont Pierre mais pas dans l'immédiat. S'agissant d'un site important de 20 ha et par rapport au Plan Local d'Urbanisme Métropolitain, la ville aura-t-elle encore un droit de regard sur le futur du site ? La ville est-elle informée de ce départ ?
- Une boîte à livre est demandée dans le quartier Rigny. Jacqueline LEGUY va transmettre l'adresse et la photo du lieu souhaité pour l'implantation.
- Où en est la demande d'étude pour insérer un nouveau dispositif « voisins vigilants » ?
- La chaussée entre le 5 et le 7 de la rue Lattre de Tassigny a été abîmée suite aux travaux. Est-il envisagé de la reprendre ?
- Il faudrait relancer la copropriété, rue des Martyrs, qui donne sur l'Avenue du Général de Gaulle par rapport à l'abattage des arbres qui sont actuellement protégés par la Ville afin de protéger les riverains qui utilisaient le banc. Il y a un réel danger que les arbres tombent.

JOUE PROXIMITE

Pour des dysfonctionnements ponctuels, des dégradations ou demandes d'intervention, appeler directement **Joué Proximité** au **02 47 39 71 26** ou par mail à l'adresse joue.proximite@jouelestours.fr

Pour toutes remarques ou suggestions, je vous invite à les transmettre par mail à m.chil@jouelestours.fr ainsi qu'à a.maquin@jouelestours.fr.

Date du prochain bureau
8 décembre à 18H30